



**EXTRAIT DU
REGISTRE DES DÉLIBÉRATION**

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du : 4 décembre 2025

Convocation du : 27 novembre 2025

Conseillers en exercice : 35

Conseillers présents : 27

L'an deux mille vingt cinq, le quatre décembre à 19h30, les membres du Conseil Municipal de la Ville d'ARMENTIERES se sont réunis à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Jean-Michel MONPAYS, Maire d'Armentières.

PRESENTS :

Jean-Michel MONPAYS, Laurent DERONNE, Sylvie GUSTIN, Arnaud MARIE, Céline LEROUX, Hugues QUESTE, Catherine DE PARIS, Jean-Louis MERTEN, Martine COBBAERT, Philippe CATTOIRE, Martine DUBREU, Bernard HAESEBROECK, Thomas BLACTOT, Rut LERNER-BERTRAND, Valérie PRINGUEZ, Grégory PICKEU, Dominique BAILLEUL, Véronique NAEYE, Sophie TANGHE, Cristiane DELESTREZ, Philémon BRUNET, Michel PLOUY, Jean-Jacques DERUYTER, Hans LANDLER, Bruno VANGAEVEREN, Mélanie DEZEURE, Teddy HALSBERGHE

EXCUSES AYANT DONNÉ POUVOIR :

Ibtissam MARZAK-AFFAOUI pouvoir à Céline LEROUX, Lahcем AIT EL HAJ pouvoir à Jean-Michel MONPAYS, Alexis DEBUISSON pouvoir à Sylvie GUSTIN, Carole CASIER pouvoir à Laurent DERONNE, Pierre VANNESTE pouvoir à Arnaud MARIE, Benjamin TISON-BEERNAERT pouvoir à Mélanie DEZEURE, Mylène DURIN-MERAD pouvoir à Bernard HAESEBROECK

ABSENTS :

Caroline BAURANCE

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Bernard HAESEBROECK

DE25_150

FINANCES**ACOMPTE SUR SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS SUPÉRIEURES À 23 000****EUROS****PREMIER TRIMESTRE 2026***Autorisation - Approbation*

En début d'année, et avant le vote du budget primitif, se pose le problème du fonctionnement de certaines associations qui ont besoin d'un minimum de trésorerie pour fonctionner au cours du premier trimestre de l'année nouvelle.

Afin d'assurer la continuité financière de ces associations en début d'année, il convient de délibérer chaque année afin d'autoriser la Ville à financer ces associations au cours du premier trimestre de l'année.

Il est ainsi proposé d'attribuer pour le premier trimestre, 25 % de la subvention de fonctionnement.. Ces montants seront par la suite repris ou éventuellement complétés lors du vote du budget 2026.

Dans ce contexte, il est soumis à l'approbation du Conseil Municipal les versements suivants :

<u>Nature Fonction</u>	<u>Nom de l'association</u>	<u>Montant proposé 2026 sur base 2025</u>	<u>Acompte 2026</u>
65748/31	Le Vivat	305 727 €	76 432 €
65748/338	Centre Social Salengro Centre Social les 4 Saisons	200 000 € 157 257 €	50 000 € 39 314 €
65748/30	Club de loisirs Léo Lagrange	224 721 €	56 180 €
	Sports Ouvriers Armentiérois Basket (plus 25 000€ d'avance sur subvention 2026 reçu en 2025)	72 338 €	18 085 €
	Jeunesse Athlétique Armentiéroise - subvention fonctionnement (plus 20 000€ d'avance sur subvention 2025 reçu en 2024) - chèques emploi associatifs	59 024 € 20 700 €	14 756 € 5 175 €
	Société La Jeune Garde - subvention fonctionnement - chèques emploi associatifs	5 331 € 28 800 €	1 333 € 7 200 €

Le versement se fera en 3 mensualités entre janvier et mars 2026.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal décide :

- D'approuver les versements ci-dessus indiqués.

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

N'ont pas pris part au vote :

Pour le VIVAT : Jean-Michel MONPAYS, Sylvie GUSTIN, Céline LEROUX, Martine DUBREU, Grégory PICKEU, Ibtissam MARZAK-AFFAOUI, Alexis DEBUISSON, Hans LANDLER

Pour le Centre Social les 4 Saisons : Hugues QUESTE, Martine DUBREU, Carole CASIER, Christiane DELESTREZ, Lahcем AIT EL HAJ, Thomas BLACTOT, Ibtissam MARZAK-AFFAOUI, Alexis DEBUISSON, Teddy HALSBERGHE

Pour le Club Léo Lagrange : Jean-Louis MERTEN

Pour le Centre Social Salengro : Hugues QUESTE, Sylvie GUSTIN, Pierre VANNESTE, Grégory PICKEU, Valérie PRINGUEZ, Lahcем AIT EL HAJ, Ibtissam MARZAK-AFFAOUI, Alexis DEBUISSON, Teddy HALSBERGHE

Ainsi fait et délibéré
comme ci-dessus,

Pour expédition conforme,
Le Maire,

Bernard HAESEBROECK
Conseiller Municipal
Secrétaire de Séance

Jean-Michel MONPAYS